



LE CLUB JUNIOR AU TCBB – SAISON 2018-2019



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de proposer à votre enfant, inscrit sur notre liste d'attente, de devenir membre du TCBB et de participer aux cours dans le cadre du Club Junior.

Le Club Junior s'oriente sur l'apprentissage technique et tactique du tennis avec une approche de la compétition. Votre enfant est membre du club et peut réserver un terrain pour jouer en dehors de ses heures de cours. (Saison tennistique du 01/10/2018 au 31/08/2019)

Les cours de Club Junior sont donnés du 17 septembre 2018 au 15 juin 2019, hors vacances scolaires et jours fériés (calendrier joint), soit 30 semaines de cours.

La formation du Club Junior concerne les enfants nés entre 2005 et 2011.

Les cours se déroulent au choix sur un des 2 sites du TCBB, du lundi au samedi.

Longchamp : 19, boulevard Anatole France

Les séances durent 1 heure sur courts découverts éclairés. Les séances annulées en cas de fortes intempéries ne sont pas reportées. Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :



Le Gallo : 39-43 quai Alphonse Le Gallo

Les séances durent 1 heure sur courts couverts (découverts au printemps). Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :



Les groupes sont composés de 6 enfants et d'un enseignant.

Animations Club Junior.

En fin d'année, un passage de tests d'évaluation nous permet d'évaluer au mieux le niveau de votre enfant afin de lui proposer un groupe adapté la saison suivante.

MODALITES - TARIF ET INSCRIPTION

Certificat médical : vous devrez présenter avant le début des cours un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis ou du sport datant de moins de 3 mois.

Modalités d'inscription :

Nous vous proposons un rendez-vous sur le site Longchamp du TCBB. A cette occasion :

- Nous testerons votre enfant afin de lui proposer un groupe de son niveau.
- Nous répondrons à toutes vos questions autour d'une réunion d'information.
- Vous pourrez choisir le lieu et l'horaire de cours de votre enfant.

L'inscription définitive avec son règlement se fera ce jour-là.

Les rendez-vous : à choisir impérativement avant le 22 mai 2018

- ✓ Jeunes nés en 2011 : mercredi 23 mai à 18h ou samedi 2 juin à 17h
- ✓ Jeunes nés en 2010 : mercredi 30 mai à 18h ou samedi 2 juin à 17h
- ✓ Jeunes nés en 2009 : mercredi 30 mai à 19h ou samedi 2 juin à 17h
- ✓ Jeunes nés en 2007 et 2008 : mercredi 30 mai à 19h ou samedi 2 juin à 18h
- ✓ Jeunes nés en 2005 et 2006 : mercredi 23 mai à 19h ou samedi 2 juin à 18h

Votre enfant doit venir en tenue de sport et avec une raquette. Nous pourrions fournir la raquette pour ceux qui n'en ont pas encore.

Pour inscrire votre enfant en ligne à la journée d'évaluation, cliquez sur le lien que vous nous avons envoyé par courriel correspondant à l'année d'âge de votre enfant (ou recopier l'adresse url si le lien n'est pas actif).....vous pourrez ainsi remplir la fiche de pré-inscription et choisir votre rendez-vous. Merci de n'indiquer qu'un seul choix.

Tarifs :

- ✓ Droit d'entrée au TCBB : 130€
- ✓ Cotisation Club Junior : Tarif Boulonnais – 570€ Un justificatif de domicile sera demandé.

Le montant de l'inscription annuelle de 700€ comprend :

- 1- le droit d'entrée au TCBB de 130€, payable uniquement la 1^{ère} année.
- 2- les 30 semaines de cours encadrés par un enseignant diplômé.
- 3- la cotisation « spécial jeunes » qui permet de réserver un terrain et de jouer avec d'autres membres du club sur les 13 courts du site Longchamp 7 jours sur 7 toute l'année et sur les 5 courts couverts de la halle du site Le Gallo, en semaine avant 18h, les week-ends et jours fériés de 13h à 20h. Attention, exceptionnellement cette année, la cotisation a été calculée sur 11 mois pour s'aligner sur la nouvelle saison FFT (de septembre à fin août).

Ajouter 90€ au montant de l'inscription si vous souhaitez que votre enfant puisse réserver sur 7 jours sur 7 toute l'année sur l'ensemble des courts du club (y compris terres battues Le Gallo).


4- la licence-assurance 2019 de la Fédération Française de Tennis.

Modalités de règlement :

Possibilité d'échelonnement du paiement de l'inscription. Si paiement en 3 fois, les chèques seront déposés en juillet, octobre 2018 puis janvier 2019.


🚨 Remboursement en cas d'annulation

- Remboursement total si annulation avant le 17 août 2018
- Retenue de 15% sur la cotisation si annulation entre le 18 août et le 16 septembre 2018 (droit d'entrée remboursé intégralement)
- Retenue de 25% sur la cotisation si annulation entre le 17 septembre 2018 et la 3^{ème} semaine de cours (droit d'entrée remboursé intégralement)
- Aucun remboursement possible après la 3^{ème} semaine de cours

 Peut-être pourrez-vous bénéficier des réductions famille (parent(s)/enfant(s) habitants sous le même toit) ? Elles sont applicables dès la 2^{ème} cotisation pour la saison 2018-2019.

	Bouloonnais
2 ^{ème} cotisation	-70€
3 ^{ème} cotisation	-90€
4 ^{ème} cotisation	-110€
5 ^{ème} cotisation et au-delà	-130€

Notre club est partenaire de l'opération PASS 92 à l'initiative du département des Hauts-de-Seine pour les collégiens. Vous pourrez vous faire rembourser un montant de 60€ lorsque vous aurez ce PASS à la rentrée prochaine.

 Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant au TCBB pour la saison à venir mais que vous voulez le maintenir sur la liste d'attente, envoyez-nous un email à philippe.joliot@fft.fr pour nous en avvertir. Sans information de votre part, votre enfant sera automatiquement retiré de la liste d'attente du TCBB.

Pour toute information complémentaire : tcbb@fft.fr

Philippe Joliot, Directeur du TCBB